030389eng.doc 24 avril 2003



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les créanciers du Club de Paris ont eu une première discussion sur l'endettement de l'Irak à leur égard à l'occasion de leur « tour d'horizon » mensuel qui s'est tenu à Paris le 24 avril 2003.

Ils ont pris note des déclarations du 12 avril 2003 du Comité Monétaire et Financier International et du Comité du Développement : « il est important d'aborder la question de la dette, et nous souhaitons que le Club de Paris se saisisse sans tarder de ce dossier ». Une nouvelle résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies est attendue. Ils ont également noté que le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale étaient prêts à jouer leur rôle normal. Les créanciers du Club de Paris se disent prêts à se saisir du sujet de la dette de l'Irak. Ils sont convenus d'effectuer, dans un premier temps, une évaluation complète de l'endettement de l'Irak à leur égard. Sur cette base, ils se pencheront à nouveau sur ce sujet dans les prochains mois et suivront attentivement les développements de la situation irakienne.

Le Club de Paris qui s'est réuni pour la première fois en 1956, rassemble les principaux pays créanciers industrialisés. Ils négocient avec des nations endettées pour trouver des solutions coordonnées et durables à leurs difficultés de paiement. Les créanciers du Club de Paris conviennent dans ce cadre de restructurer les dettes qui leur sont dues. Le Club de Paris se réunit également chaque mois pour un « tour d'horizon » au cours duquel sont examinées les questions d'actualité concernant les pays débiteurs.